

Public :

- Toute personne effectuant des Travaux en Hauteur.
- L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.

Objectifs :

- Connaître la réglementation.
- Évaluer les risques liés aux travaux en hauteur.
- Connaître les moyens de protection individuelle, collective au regard des principes généraux de prévention.
- Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

Matériel pédagogique :

- Validation : À l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de suivi. Le suivi efficace de cette formation doit permettre aux participants d'avoir la capacité d'obtenir l'autorisation de travail en hauteur remise par l'employeur.

Pédagogie :

- Enseignements didactiques.
- Exercices d'application avec les EPI.
- Méthodes actives.

Prérequis :

- Expérience du chantier de travail en hauteur exigé.
- Savoir lire et écrire.
- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Avoir le sens des responsabilités.
- Absence de contre-indication médicale au travail en hauteur.

Lieu – Date – Tarifs : Nous consulter.

Programme

Les règles et principes du travail en hauteur

- Contexte réglementaire – définition des travaux en hauteur et rappel de la réglementation applicable.
- Calculs théoriques d'une chute.

Repérer les situations à risques

- Accidents et causes d'accidents.
- Facteurs de chute.
- Force de choc.
- Effet pendulaire.
- Tirant d'air.
- Organisation des moyens de secours.

Les dispositifs de protection collective contre les chutes de hauteur

- Garde-corps.
- Barrières.
- Écrans verticaux.
- Filets.
- Délimitation sur terrasse ...

Les équipements de protection individuelle par assujettissement et contre les chutes de hauteur

- Le casque.
- Les harnais d'antichute (mise en place).
- Les longes (réglables ou non) et connecteurs.
- Les systèmes de liaisons antichute.
- Les absorbeurs d'énergie

Les dispositifs d'ancrage et leurs contrôles : recommandations CNAMTS R430

- Amarrage et point d'accroche.
- Étude des risques.
- Interaction avec l'environnement.
- Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail.

La vérification des EPI antichute, cordages, longes, connecteurs

- Règles d'entretien et de stockage.

Les échelles portables (mise en place, contrôle et utilisation).

Les plateformes individuelles et roulantes (mise en place et utilisation).

Les plateformes passerelles et escaliers.